

Des cartes de l'hexagone et des Outre-mer bientôt installées dans les classes

L'Assemblée a voté, ce mardi 12 février 2019 un amendement imposant l'installation dans les classes, d'une carte de l'hexagone avec les territoires d'Outre-mer.

RCI.FM | le 12/02/2019 à 17:16

Par Sullyvan Daphné avec l'AFP

Ce mardi 12 février 2019, contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée a voté dans le cadre de l'examen du projet de loi "sur l'école de la confiance" un amendement imposant donc l'installation dans les classes, une carte représentant l'hexagone et les territoires d'Outre-mer.

Il s'agit là de pouvoir reconnaître sur nos cartes, ce que la Constitution reconnaît déjà. *"L'image cartographique de la France ne peut être rétrécie à son seul Hexagone"* avait indiqué le député de la Réunion David Lorion qui plaidait pour la présence dans les classes de cette carte. Ce qui selon lui, représentait une *"discrimination majeure"*.

Ericka Bareigts, ancienne secrétaire d'Etat à l'Egalité réelle et députée PS de la Réunion a indiqué que ce sont "3 millions de Français qui n'apparaissent pas sur les cartes. Il s'agit juste de rétablir ce qu'est la France.

Un autre amendement sur les drapeaux adopté

Un autre amendement a été voté et adopté, ce mardi. Il s'agit de la présence des drapeaux tricolore et européen, ainsi que des paroles de l'hymne national. Cependant, un troisième amendement qui prévoyait la levée obligatoire du drapeau tricolore et la pratique de l'hymne national au minimum une fois par semaine dans les classes a été rejeté.

Une série d'amendements LR ou RN visant à instaurer le port de l'uniforme notamment pour *"gommer les inégalités sociales"* ou lutter *"contre les tenues cultuelles"* ont aussi été rejetés. Tout en indiquant avoir "vu les bienfaits de l'uniforme" quand il était recteur en Guyane, le ministre a jugé *"contreproductif"* de vouloir l'imposer à l'échelle nationale.

Évoquant les drapeaux ou l'uniforme, des élus PCF et Insoumis ont déploré que l'Assemblée *"ne parle que de chiffons"* depuis le début des travaux lundi sur le projet de loi.